

## AVIS DE CONSULTATION

**Nom et adresse de l'établissement maître d'ouvrage :**

Centre Psychothérapique de l'Ain  
Avenue de Marboz  
CS 20503  
01012 BOURG-EN-BRESSE  
Représenté par son Directeur : Monsieur Dominique BLOCH-LEMOINE

**Objet du marché :** Prestations de gestion et de collecte des Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) et des Déchets issus de médicaments (DIMED) et prestations associées pour le Centre Psychothérapique de l'Ain.

Lieu d'exécution des prestations : Centre Psychothérapique de l'Ain Pôle logistique – Service environnement Avenue de Marboz 01000 BOURG-EN-BRESSE

**Type de marché et description :**

La présente consultation tant à la conclusion d'accords-cadres avec passation de bons de commande passé sur leur fondement.

Il s'agit d'un marché privé.

**Prestations divisées en lots :**

Oui

Lot 1 : Collecte, transport, traitement, valorisation et l'élimination des DASRI et prestations associées

Lot 2 : Collecte, transport, traitement, valorisation, élimination des déchets issus des médicaments (DIMED) et des cytotoxiques

**Durée du marché :**

Le Contrat prend effet à compter de sa date de notification effective. Les prestations de collecte débiteront à compte du mardi 1<sup>er</sup> juin 2021.

Sa durée est fixée à 12 (douze) mois à compter de son entrée en vigueur. Le contrat est reconductible de manière tacite, 4 (quatre) fois, pour une période identique à la période initiale. En cas de non reconduction par l'une des deux parties, un préavis de 6 (six) mois avant la fin de la période en cours devra être respecté et formalisé par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

**Modalités de paiement :**

Le marché est conclu à prix unitaires selon les prix mentionnés dans le bordereau des prix unitaires. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires.

Le règlement est effectué par virement bancaire, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

**Critères d'attribution :**

Les critères retenus ainsi que les modalités de jugement des offres sont indiqués dans le règlement de consultation.

**Date limite de réception des offres : [Mardi 4 Mai 2021 à 12h00](#)**

**Délai minimum de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires :**

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse indiquée ci-après (plateforme de dématérialisation Synapse).

Aucune offre reçue par mail ou par courrier ne sera traitée.

Les candidats sont invités à traiter tous les fichiers transmis à l'anti-virus. Les plis contenant un virus seront réputés n'avoir jamais été reçus.

La signature électronique des candidatures et des offres n'est pas exigée.

L'attribution du marché donnera lieu à une signature manuscrite du contrat.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde, dans le délai imparti pour la remise des candidatures et des offres, visé en page de garde, sous support électronique dématérialisé (Clé USB uniquement (voir les modalités de remise dans le règlement de consultation)).

**Date d'envoi du présent avis et date de mise en ligne du DCE :**

**[16/04/2021](#)**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

**Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :**

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

**Adresse à laquelle les offres/ candidatures/ demandes de participation doivent être envoyés :**

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

**Instance chargé des recours :**

Tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse